



## **Abbé Pierre - Henri Grouès (1912-2007)**

L'« Abbé Pierre », pseudonyme de résistant d'Henri Grouès, né à Lyon en 1912, mort en 2007 à l'hôpital parisien du Val-de-Grâce, a été l'homme qui a lancé en 1954, sur Radio-Luxembourg, l'actuelle RTL, un appel à l'« insurrection de la bonté » pour contrer autant que faire se peut l'injustice sociale qui, selon lui, « n'est pas l'inégalité, c'est le non-partage ». Symbole de la lutte contre les inégalités, « Apôtre » des sans-abri, de la générosité, de la fraternité, il vient en aide chaque fois qu'il le peut ou qu'il est sollicité, indistinctement de la religion, de l'appartenance politique, de la couleur de la peau. Se définissant lui-même comme « l'emmerdeur le plus aimé du pays », inlassable empêcheur de tourner en rond, il a été le fondateur des Communautés d'Emmaüs, luttant jusqu'au terme de sa vie contre la pauvreté, l'injustice, l'exploitation de l'être humain.

Au moment de son « départ », Emmaüs a compté 115 communautés en France, toutes laïques, gère des milliers de logements sociaux et des dizaines de structures d'accueil. Le mouvement, a comporté quelque 4 000 compagnons, a essaimé dans une

quarantaine d'États, a induit deux autres branches, l'une orientée vers l'action sociale, l'autre vers l'économie solidaire et l'insertion. Il est devenu un important bailleur social.

Prêtre catholique dérangeant et atypique, l'abbé Pierre a pris position très tôt contre les guerres coloniales, contre les fastes de son Église. Il a persévéré dans cette attitude de critique constructive jusqu'au bout : il a préféré le préservatif (« la faute ») à la transmission du sida (« le crime »), envisagé avant l'heure une forme d'« alliance » pour les amours homosexuelles, n'a exclu ni le mariage des prêtres ni l'ordination des femmes ; c'est lui qui a célébré les obsèques de Coluche, créateur des « Restos du cœur ».

Résistant contre les nazis, organisateur de filières d'évasion en Suisse, député au lendemain de la Libération, il a eu l'occasion de se libérer de ses illusions sur le pouvoir politique. Il a eu une attitude pré-écologiste en orientant Emmaüs vers la récupération et le recyclage du surplus de la société de consommation. Les fameux « chiffonniers », ces « blessés de la vie » sont allés récupérer vêtements, meubles, bric-à-brac... Pour donner une seconde vie à des objets issus du gaspillage inhérent à la société de l'abondance. Refusant jusqu'en 2001 de porter sa décoration de grand officier de la

Légion d'honneur, dont il a été décoré en 1992, pour protester contre le refus du gouvernement d'alors d'attribuer des logements vides à des sans-abri, il s'est retiré en 1991 chez les Compagnons d'Emmaüs à Esteville, près de Rouen. En 1994, il publie « Testament ». En 1996, il commet le faux pas de donner son appui, par amitié, à Roger Garaudy, le philosophe transfuge du Parti communiste, dans la dérive négationniste de celui-ci. La polémique s'empare de cet incident, l'Abbé fait machine arrière. En 2005, il publie encore « Mon Dieu... pourquoi, ». GW

## Abeille (domestique)

**Insecte social de la famille des hyménoptères, l'abeille contribue activement à la pollinisation des végétaux à fleurs, tels que les arbres fruitiers. Les apiculteurs l'élevent en colonie, dans des ruches en vue de récolter du miel, de la cire, des pelotes de pollen, et de la gelée royale. Elle occupe le troisième rang des espèces animales domestiquées par l'homme, après la vache et le cochon (TAUTZ, 2009).**

L'agriculture intensive, largement pratiquée en Europe, implique l'utilisation de pesticides qui ont un impact dévastateur sur les abeilles et les autres pollinisateurs. Malgré l'interdiction en 2006 de certains pesticides (tels que le gaoucho et le régent) on constate une disparition progressive des abeilles. La pratique de la monoculture extensive, suite aux remembrements, nuit à la diversité floristique nécessaire au bon développement de l'abeille, à celui de la colonie, et à la survie de l'espèce, tout comme les impacts des changements climatiques, et l'invasion des frelons tueurs d'abeilles. Ces pratiques et événements entraînent de lourdes conséquences sur les colonies d'abeille domestique, la production de miel et le revenu des apiculteurs. Pourtant, dès 1952, MEADE met en lumière l'intérêt d'un rapprochement entre l'apiculture et l'arboriculture, par la relation étroite entre l'abeille et le pollen des arbres. La profession agricole commence à prendre conscience de l'intérêt

de la proximité de ces deux activités agricoles, des bienfaits pour la biodiversité et donc pour l'homme. AT

TAUTZ J., *L'étonnante abeille*, Éd. De Boeck, 2009, 278 p. • MEADE J. E., « External Economies and Diseconomies in a Competitive Situation », *The Economic Journal*, vol. 62, n° 245, 1952, p. 54-67.

## Abysses

**Un abysse est une fosse sous-marine de grande profondeur ; l'expression « fosses abyssales » ou plaines abyssales est souvent employée.**

Cône abyssal : il s'agit d'un delta sous-marin construit sous forme d'accumulations sous-marines au moyen de sédiments détritiques (terrigenes) apportés par des courants de turbidité. Ces cônes se forment souvent au débouché de canyons sous-marins. Il s'agit en quelque sorte d'un lien entre continent et océan profond.

En Méditerranée, des canyons tels que ceux de Creus, de Lacaze-Duthiers ou du Grand-Rhône, incisent le plateau continental du Golfe du Lion qui se tient à une faible profondeur (entre 10 m et 100 m) et débouchent dans la plaine abyssale située à une profondeur pouvant aller au-delà de 2000 m. De forts courants de turbidité, dont le débit peut être considérable, parcourent ces canyons ; ils ont été mis en évidence très récemment (Canals et al., 2006). Le mécanisme est dû à un refroidissement des eaux du plateau continental, dont la densité entraîne leur enfoncement ; se forment alors de véritables cascades sous-marines qui s'écoulent en profondeur. L'épisode de février-mars 2005, d'une durée de 40 jours, a entraîné l'exportation à plus de 2000 m de profondeur d'un important volume d'eau côtière dense : 750 km<sup>3</sup> pour le seul canyon du Cap de Creus, soit plus de 10 fois le volume annuel écoulé par le Rhône ! Ces eaux sont très chargées en sédiments dissous et particuliers de tous ordres. Ces courants apportent aussi des déchets solides bien visibles (bouteilles, pneus...) lors de campagnes d'exploration ; ils ont été transportés et charriés au préalable vers les côtes par les fleuves côtiers (Vidourle, Hérault, Têt



etc.) et le Rhône. Les pollutions chimiques, sous forme dissoute, se propagent *a fortiori* vers ces zones profondes. Ces phénomènes montrent à quel point le fonctionnement des sociétés industrielles a un impact sur des zones éloignées des continents, et que l'on supposait jusqu'ici plutôt préservées. Une écociété se doit impérativement de réduire et de maîtriser ses flux de polluants et de déchets. Est-il acceptable que mers et océans deviennent de gigantesques poubelles ? **PS**

CANALS M., PUIG P., DURRIEU DE MADRON X., HEUSSNER S., PALANQUES A., FABRÈS J., « Flushing submarine canyons », *Nature*, 444 (7117) : 354-357, 2006.

## Abondance

**L'abondance est à la fois une notion liée aux richesses naturelles et une notion anthropique inhérente aux systèmes et méthodes de redistribution des richesses, c'est-à-dire aux choix politiques visant des bénéficiaires soit catégoriels appelés privilégiés, soit régionaux ou nationaux, dès lors que les pouvoirs en place sont plus ou moins humanistes, plaçant l'être humain au centre des préoccupations. Cette dernière éventualité relève encore davantage du rêve, de l'utopie et/ou d'une vision aux lentes étapes de concrétisation.**

Si l'abondance en richesses naturelles, amplifiées par l'imagination et le travail humain, pouvait être la base d'un bonheur partagé par chaque habitant de notre planète, le monde ne serait pas placé face à un avenir inquiétant. L'abondance, dans une perspective à long terme, signifie, en effet, production et consommation avec mesure, sans gaspillage, valorisation des patrimoines divers, depuis le milieu naturel jusqu'aux richesses culturelles anthropiques, renonciation à l'esprit et au comportement de prédation, Elle requiert une gestion rigoureuse à l'échelle mondiale, qui n'exclut pas les satisfactions en provenance d'un superflu, profondément ancrées dans les mentalités humaines, sous réserve de ne pas priver de l'essentiel une partie de l'humanité laborieuse, aussi réduite qu'elle soit. Depuis la

Chute, l'être humain ne rêve-t-il pas de reconquérir le « Paradis perdu » ? Et avec quelle énergie et quelle obstination ! Une vertu, dès lors que le profil de cette reconquête répond aux critères que nous venons d'évoquer.

Et pourtant, en pleine pauvreté, en pleine misère, « on se grandit aux yeux de ceux qui n'ont rien » (Éric Fottorino). Face à l'incurie des grandes puissances et à l'inhumanité allant jusqu'à la criminalité de toutes petites, l'action humanitaire se démène pour atténuer le mal sans vraiment parvenir à l'éradiquer par l'exemple donné. La planète qui souffre n'échappe toujours pas ni à ses exploiters, ni à ses bourreaux.


Le temps des restrictions est arrivé, après l'éclatement de la crise économique et financière mondiale. Face à l'immensité des déficits et des endettements publics, des coupes sombres dans les budgets des collectivités publiques sont annoncées. La réalisation même de projets luxueux est retardée sine die. En Allemagne, par exemple, la chancelière Angela Merkel a fait reporter la reconstruction, à Berlin, de l'emblématique palais impérial des Hohenzollern, redevenu l'un des symboles les plus forts de la grandeur de l'Allemagne.

Ailleurs les « lignes » ont commencé à bouger en profondeur. Dans son étude – un rapport – l'OCDE vient d'analyser la nouvelle géographie économique de la croissance, ainsi que ses répercussions pour le développement. Elle a constaté un basculement de la richesse des pays dits avancés vers les pays en développement et ses conséquences pour le commerce, la finance, de même que pour les investissements étrangers et l'innovation. Elle a mis l'accent sur l'impact de la croissance chinoise sur l'économie mondiale et le monde en développement. Elle a observé une réduction de la pauvreté et des inégalités dans ce même monde. Elle a commencé à mesurer les implications de cette orientation sur les politiques menées aux échelles nationale et internationale. Loin de signaler de la consternation ou de la méfiance, les responsables du fonctionnement du globe ont accueilli avec réalisme le basculement du centre économique de gravité, considérant celui-ci comme une source d'optimisme et le début d'une nouvelle ère



du développement économique. Les grandes questions de durabilité ont commencé à trouver un début de réponse dans la mesure où le développement s'inscrit davantage dans des préoccupations relatives à la cohésion du tissu social, politique et économique d'un globe de plus en plus mondialisé. **GW**

OCDE, *Perspectives du développement mondial 2010 : Le basculement de la richesse*, OCDE, 2010  
• RIESMAN D., *L'abondance, à quoi bon ?*, Robert Laffont, coll. « Le monde qui se fait », 1964, 378 p.  
• VÉNIOT D., *La justice dans la peau : Géopolitique de l'action humanitaire*, Desclée de Brouwer, 2010, 385 p.

 **altermondialisme, gaspillage, utopie**

## Académie d'agriculture de France

Héritière des académies créées à l'époque des Lumières, l'AAF accueille 420 membres, chercheurs français ou étrangers, titulaires ou correspondants, répartis en dix comités de travail. Par les débats qui y sont organisés, les séances ordinaires du mercredi, les événements et colloques, agronomes, ruralistes et forestiers mais aussi chimistes, généticiens, etc. contribuent à la promotion des questions agricoles (agriculture, alimentation et environnement) et des interrogations portées à propos de l'évolution du monde rural. L'AAF diffuse une lettre mise en ligne et des actes. Elle décerne des prix et médailles. En son sein existent des groupes de travail pluridisciplinaires, en particulier sur l'eau et l'histoire de l'agriculture. **JPH**

[www.academie-agriculture.fr](http://www.academie-agriculture.fr)

## Accessibilité

Possibilité d'accéder à un lieu dans l'espace physique, notamment grâce à l'usage de moyens motorisés de transport, ou à un service dans l'espace numérique. Un des principaux aspects de l'accessibilité est spécifique aux personnes handicapées, mais cette question concerne toute la population.

L'accessibilité physique est une notion qui rend compte de la plus ou moins grande facilité avec laquelle une personne peut accéder à un lieu en utilisant les moyens de transport, quelle que soit la nature du lieu à atteindre (travail, achat, loisirs, relations familiales ou amicales). Cette facilité dépend en particulier de la commodité des réseaux de transports, de leur rapidité, de l'absence de rupture de charge ou d'une organisation optimisée de celle-ci (gare multimodale, par exemple). L'accessibilité est écosociétale si elle se traduit par des effets non ou faiblement polluants.

En France, la notion d'accessibilité physique considère le cas des personnes souffrant d'un handicap de façon temporaire ou permanente, avec la loi du 11 février 2005 qui précise que les « [...] établissements recevant du public [...] doivent être tels que ces locaux et installations soient accessibles à tous, et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap [...] ».

Quant à l'accessibilité numérique, elle consiste en la mise à la disposition des ressources numériques pour toute personne, quels que soient sa localisation géographique, son matériel ou logiciel, son infrastructure réseau, sa langue maternelle, sa culture, ou ses aptitudes physiques ou mentales. Elle suppose notamment de réduire les fractures territoriales, et donc sociales, issues des différences de débit binaire entre les réseaux (ou les portions de réseaux).

Qu'il s'agisse de l'accessibilité par les modes de transport ou de l'accessibilité numérique, elle est très dépendante de la géographie du peuplement et de la densité de population. Elle est généralement meilleure dans les territoires denses, où les investissements favorisant l'accessibilité font l'objet d'une forte consommation, et moins satisfaisante dans les territoires à la population plus diffuse. **GFD**

## Accapement des terres

 **land grabbing**



## Accompagnement

**Action d'accompagner. Se dit pour une personne qui en aide ou guide une autre dans diverses situations de vie telles que le scolaire, le social, la maladie ou le handicap. Cela peut aussi être un soutien apporté au développement d'institutions, de dispositifs ou de processus.**

**Accompagner : du latin « movere » « mouvoir » – ad – « mouvement ». Formé à partir de « avec » – « compagnon ».**

L'accompagnement est un terme polysémique qui revêt des usages multiples, voire contradictoires. De nouveaux droits sociaux sont associés à des dispositifs d'accompagnement qui peuvent constituer une forme de contrainte et d'obligation pour bénéficier d'effets satisfaisants relatifs à leur usage. Il s'avère un vecteur tant des démarches de responsabilisation que d'autonomisation des individus, guides et guidés, intégrés dans une même complexité relationnelle et de ses artefacts, engagés dans une voie où tout ce qui reste à faire est inconnu et incertain, puisque c'est ce qui surgira à l'occasion de la mise en relation qui sera occasion de ressources. L'accompagnement n'est pas réductible à une approche conceptuelle qui le lierait à des logiques d'action réduites à une instrumentalisation. Il désigne l'attachement à des valeurs, à une théorie du sujet se construisant et se socialisant en interaction avec son environnement.

Au moins quatre figures de l'espace professionnel de l'accompagnement sont identifiables : le travail social, l'éducation et la formation, la santé, la gestion des emplois et des compétences. Ainsi, l'accompagnement revêt des activités aussi diverses que le conseil, le sponsoring, le coaching, le mentorat, le tutorat ou encore le compagnonnage, et comporte une importante tonalité relationnelle venue du monde du travail social auquel il est largement emprunté, « chacun n'accède à son humanité qu'à travers la relation » (Le Bouëdec, 1998). L'accompagnement éducatif apparaît comme un modèle qui s'affirme en tant qu'une des solutions au problème posé par la démocratisation de l'enseignement. Quant à l'accompagnement des adultes engagés dans un

processus de formation, il peut être interprété à l'aune de quatre registres d'analyse distincts : les processus, les dispositifs, les individus, et les institutions. L'approche configurationnelle met en exergue les articulations possibles entre Formation Continue et Validation des Acquis de l'Expérience, tendant ainsi à révéler un mode d'institutionnalisation d'une voie alternative de formation. Apparaît alors une figure nouvelle, celle de l'accompagnateur, dont la vocation est de mettre à la disposition de la personne un dispositif correspondant à sa situation (figure de l'expert) tout en se mettant lui-même en position de facilitateur, permettant ainsi d'optimiser durablement les ressources mobilisables par l'individu accompagné. **MP et PL**

PAUL M., *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, L'Harmattan, 2004 • PINEAU G., *Accompagnements et histoire de vie*, L'Harmattan, 1998.

## Accroissement migratoire

**Différence entre le nombre des personnes immigrant et celui de personnes émigrant d'un territoire pendant une période donnée.**


L'accroissement migratoire se réfère à la migration résidentielle, qui recouvre généralement les changements de résidence pour une durée minimale d'une année. Sa connaissance est indispensable pour une gouvernance territoriale conforme au développement durable.

À compter du XVII<sup>e</sup> siècle, les mouvements migratoires sont parfois enregistrés pour des raisons fiscales ou policières. La Suède est le premier pays à généraliser leur enregistrement en prescrivant en 1795 la tenue par les pasteurs de la liste des entrants et des sortants de leur paroisse, avec indication de leur nom, sexe, état civil, âge, profession, lieu de provenance et de destination. Puis elle livre, à partir de 1821, des publications statistiques qui permettent d'établir une géographie de l'accroissement migratoire.

Les facteurs explicatifs de l'accroissement migratoire sur un territoire donné sont



multiples : politiques, économiques, socio-démographiques. La notion d'accroissement migratoire, qui est équivalente à celle de solde migratoire, signifie normalement que l'on dispose de la connaissance de ses deux composantes. **GFD**

 **migration résidentielle, solde migratoire, taux d'accroissement migratoire**


## Accroissement naturel

**Différence entre le nombre des naissances et celui des décès sur un territoire pendant une période donnée. Cette différence peut être positive ou négative.**

Historiquement, nombre de sociétés ont souhaité disposer d'une telle donnée, mais ceci ne se généralise d'abord que pour la mortalité à certaines périodes, avant que l'état civil ne soit systématisé. En effet, la connaissance de la mortalité apparaît comme une nécessité pratique lors de grandes épidémies : pour combattre efficacement le fléau, les responsables locaux doivent en connaître l'évolution géodémographique. À compter de 1603, l'enregistrement devient régulier pour la première fois à Londres, avec la tenue d'un « compte hebdomadaire des enterrements et des baptêmes » (Graunt, 1662).

Depuis, de nombreux pays ont généralisé l'état civil à l'échelle territoriale de base, la commune, qui permet de connaître la géographie de l'accroissement naturel. Toutefois, cet accroissement naturel n'a de sens qu'en considérant les naissances et les décès domiciliés, et non des naissances et des décès au lieu d'enregistrement, puisque nombre de nouveau-nés naissent dans une maternité située dans une autre commune que le domicile de leurs parents et que nombre de personnes décèdent dans un hôpital situé dans une autre commune que celle de leur domicile.

La notion d'accroissement migratoire est équivalente à celle de solde naturel. **GFD**

 **État civil, solde naturel, taux d'accroissement naturel**

## Accumulation

**Terme généralement employé en pédologie. Il s'agit d'un niveau (horizon) de sol, situé dans sa partie médiane, dans lequel se concentrent minéraux et substances diverses.**

Le processus résulte de l'infiltration par gravité de l'eau dans le sol. Dans l'horizon d'accumulation (horizon illuvial) peuvent se concentrer anormalement, du fait d'apports excessifs, des minéraux non utilisés par les végétaux cultivés (engrais azotés, nitrates, phosphates, potasse) ainsi que des pesticides. Bien évidemment, les pratiques agricoles intensives sont principalement à l'origine de telles pollutions mais les rejets des industries doivent aussi être mis en cause. Ce type de pollution se propage à moyen et long terme dans les cours d'eau et les aquifères. **PS**

## Acteur (siècle)

Les acteurs agissent dans la construction des territoires. Derrière chaque activité il y a des acteurs, individuels ou collectifs. Certains utilisent, d'autres décident. À partir du moment où un individu s'inscrit dans un système, il est susceptible de subir et d'influencer, plus ou moins fortement, les composantes de ce système d'appartenance. De ce fait, tout individu habitant, utilisant, intervenant directement ou indirectement dans un territoire peut être considéré comme un acteur.

Les acteurs, personnes clés du développement territorial, sont des personnes ressources intervenant dans le cadre d'une institution (publique, parapublique et privée), ou d'une structure associative (défense des consommateurs, protection de l'environnement, professionnels, d'habitants). Ces personnes ont par définition et par fonction un regard critique et une action sur des questions qui relèvent de l'impulsion politique, du choix technique, du jeu de gouvernance ascendante. L'ensemble des jeux d'acteurs constitue un système où se tissent des liens et se créent des oppositions. Les acteurs accompagnent toutes les phases d'un projet de territoire. Ils sont à la fois



concepteurs, décideurs et concernés par les actions mises en œuvre. Ils sont multiples et ont des intérêts plus ou moins convergents. Ils élaborent des stratégies (de conflit ou d'alliance) et choisissent des tactiques pour défendre leurs intérêts. La notion d'« acteur territorialisé » (Gumuchian, 2003) met en évidence la relation entre l'acteur et la dimension spatiale de la société (Veschambre, 2004). **AT**

GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R., ROUX E., *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica, coll. « Anthropos », 2003, 186 p. • VESCHAMBRE V., « L'approche dimensionnelle de l'espace : Pour une géographie (sociale) de plain-pied dans les sciences sociales », communication au colloque *Espaces et sociétés aujourd'hui*, Rennes, 21-22 octobre 2004, en ligne [[http://eso.cnrs.fr/evènements/contributions\\_10\\_2004/vv.pdf](http://eso.cnrs.fr/evènements/contributions_10_2004/vv.pdf)].

## Acteurs ruraux et agricoles

Les acteurs ruraux et agricoles s'intéressent au développement, aux aménagements, à l'environnement, aux usages et aux pratiques relatifs aux territoires ruraux. Ces territoires dépendent étroitement des stratégies, des jeux d'acteurs (alliances, conflits, arbitrages, compromis). L'État, les collectivités territoriales, les associations, les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), les exploitants agricoles et les ruraux portent des intérêts, soutiennent des logiques et des objectifs propres, qu'il faut faire cohabiter avec ceux des autres.

Les territoires ruraux sont longtemps restés émiettés en communes, hantées du découpage très étroit des paroisses. De nos jours, beaucoup de communes rurales se réunissent en Communauté de Communes après avoir partagé les compétences au sein de Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), puis de Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM). Les acteurs locaux des territoires ruraux (élus, responsables d'institutions, professionnels) s'organisent, mutualisent leurs forces pour créer, faire aboutir des projets, et participer au courant de renaissance rurale. Ils se réunissent, s'associent afin d'analyser leurs problèmes, évaluer leurs potentiels, bâtir des

stratégies et des programmes de développement visant à renforcer l'attractivité de leurs territoires et de promouvoir l'initiative économique et sociale. L'inégale mais réelle montée en puissance des « pays » instaurés par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire, s'ajoute le succès de l'initiative communautaire Liaison Entre Actions de Développement en Économie Rurale (LEADER) et à l'application des politiques publiques agricoles européennes (tel que l'application du second pilier de la PAC). Ces politiques publiques utilisées et instrumentalisées par les acteurs sont des exemples du mouvement qui rénove les territoires ruraux français. **AT**

## Activités logistiques

**Ensemble d'actions et de tâches relatives à la gestion des flux et des stocks, et dont le but est d'ajouter de la valeur à un bien ou à un service.**

Ainsi, l'activité de stockage, qui pendant longtemps ne fut considérée que comme un coût, est créatrice de richesse grâce à la démarche de stockage dynamique.

La succession d'un ensemble d'activités est qualifiée de processus. Les activités logistiques permettent l'acheminement des flux physiques de marchandises d'un point A vers un point B. Lorsque les acteurs d'un système logistique intègrent dans leur stratégie une démarche d'écosociété, ils s'appliquent à ce que les activités logistiques soient très efficaces et que les ressources auxquelles ils ont recours ne soient pas gaspillées. **EC**

## Activité physique et santé


**L'activité physique, mouvement de l'organisme qui augmente la dépense énergétique, est produite par la contraction musculaire, dans le cadre des activités**



**domestiques, professionnelles ou des loisirs (sport, entraînement, compétition).**

Parmi les habitudes de vie, le rôle potentiel bénéfique d'une activité physique régulière suscite un intérêt depuis des siècles. Son approche scientifique se développe surtout dans les années 1950-1970 alors que se constate une mortalité cardiovasculaire élevée dans les pays industrialisés comme les États-Unis. Des études médicales montrent alors une diminution du risque de maladies cardiovasculaires dans les professions induisant une plus grande activité physique ; par exemple le risque de maladies cardiovasculaires s'avère plus faible chez les contrôleurs que chez conducteurs londoniens de bus à étages.

Puis des centaines d'autres études démontrent qu'une activité physique équilibrée est un facteur favorable à la santé et, plus généralement, à l'amélioration de l'espérance de vie sans incapacité. En revanche, l'inactivité physique et/ou une mauvaise condition physique font partie des dix facteurs de risque principaux d'altération de la santé globale. Mais la nature de la relation entre niveau d'activité physique et bénéfices pour la santé n'est pas forcément linéaire. Il faut considérer la condition physique pour la santé et non pour la performance. **GFD**

 **espérance de vie, obésité, sédentarité**

## **Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) / espace info énergie (EIE)**

Établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM), et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Née en 1990 de la fusion de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination de déchets (ANRED), créée en 1975, de

**l'Agence pour la qualité de l'air (AQA), créée en 1980, et de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), elle-même fruit de la fusion en 1982 de l'Agence pour les économies d'énergie (AEE), créée en 1974, du Commissariat à l'énergie solaire (COMES) créé en 1978, et des comités géothermie et réseaux de chaleur créés dans les années 1970.**

L'Agence est un acteur clé du développement durable en France mais aussi à l'étranger. Sur le territoire national, elle participe, entre autres, par le biais de son réseau d'espaces info énergie (EIE) à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil et aide au financement de projets, et de programmes de recherche dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. À l'étranger, elle prolonge son action dans le cadre européen, avec ses partenaires méditerranéens et coopère avec les pays du Sud en Afrique francophone et en Asie. **VB**

## **Aérosols**

**Particules solides ou liquides, en suspension dans un milieu gazeux, l'air en particulier.**

L'emploi d'aérosols apparus au XX<sup>e</sup> siècle dans les pays industrialisés, a provoqué la concentration de nouvelles substances chimiques dans l'atmosphère. Certains aérosols favorisent la condensation de la vapeur d'eau et sont appelés noyaux de condensation. Il faut surtout citer les chlorofluorocarbures (CFC), composés chimiques utilisés dans l'industrie des matières plastiques (mousses synthétiques) et dans les circuits de réfrigération ; les CFC sont destructeurs de la couche protectrice d'ozone par l'intermédiaire du chlore actif. Leur impact dans l'atmosphère a été tel que les CFC ont fait l'objet d'une réglementation

